

Cote du document:	<u>EB 2021/132/C.R.P.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>5 a)</u>
Date:	<u>20 avril 2021</u>
Distribution:	<u>Restreinte</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Document de séance soumis au Conseil d'administration pour décision

Version provisoire de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA

Conseil d'administration — Cent trente-deuxième session
Rome, 19-21 avril 2021

Pour: **Approbation**

Version provisoire de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA

Le Conseil d'administration est invité à examiner les modifications visant le document « Version provisoire de la Politique révisée de l'évaluation au FIDA » (EB 2021/132/R.5 + Add.1/Rev.1).

Les modifications apportées au document se présentent comme suit: le texte souligné correspond aux ajouts.

Aux pages 2 et 3, le paragraphe 9 est modifié comme suit:

« La Politique révisée de l'évaluation est conforme aux autres politiques, stratégies et priorités du FIDA, notamment au Cadre relatif à l'efficacité en matière de développement. Elle est également en phase avec l'engagement à ne laisser personne de côté, énoncé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et avec le principe d'équité eu égard au genre, au handicap, à l'âge, à l'appartenance ethnique, à l'état de santé et aux facteurs socioéconomiques. Elle prend en compte les objectifs stratégiques du FIDA, tels qu'ils sont énoncés dans le Cadre stratégique et d'autres documents essentiels, et reconnaît la nécessité de prêter une grande attention au ciblage, à l'inclusion et aux thématiques transversales que sont l'environnement et le climat, le genre, les jeunes et la nutrition. Les évaluateurs devraient examiner comment les différentes formes de discrimination et les expériences différenciées (par exemple, selon le genre, l'âge, la race ou l'origine ethnique, le pouvoir, la situation sociale ou le handicap), ainsi que leurs interactions, influent sur l'exécution et les résultats d'une intervention. »